N. 50. TOME Ier — 1re ANNÉE — MERCREDI 2 MARS 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie: R.ar.2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



Varsovie, 2 *Mars*.

— Liste des numéros des séries de l'emprunt de 42,000,000, appelés à concourir au tirage qui aura lieu le 15 du courant:

20, 52, 65, 75, 139, 140, 142, 144, 158, 206, 222, 308, 331, 353, 359, 400, 424, 431, 461, 496, 511, 521, 537, 541, 548, 560, 585, 640, 660, 662, 699, 708, 727, 767, 770, 774, 780, 787, 793, 805, 859, 866, 877, 886, 905, 917, 922, 950, 958, 971, 1044, 1062, 1068, 1087, 1106, 1117, 1149, 1153, 1156, 1203, 1211, 1258, 1262, 1270, 1272, 1279, 1291, 1301, 1344, 1364, 1378, 1396, 1403, 1430, 1431, 1435, 1611, 1670, 1671, 1691, 1698, 1699, 1736, 1762, 1796, 1833, 1842, 1871, 1926, 1940, 1991, 2002, 2018, 2071, 2097, 2143, 2164, 2200, 2239, 2297, 2322, 2383, 2444, 2465, 2503, 2519, 2530, 2548, 2559, 2561, 2750, 2773, 2777, 2800, 2825, 2830, 2845, 2852.

PARTIE POLITIQUE.

— Paris, 19 *Février*. — Les journaux français s'occupent toujours du complot carlo-christinos qui s'organise, dit-on, en France et en Angleterre. Cabréra n'est point à Paris, comme plusieurs feuilles l'avaient annoncé, mais à Lyon, où il est entouré d'attentions et de soins de la part de quelques légitimistes de la ville. Il a réuni, assure-t-on, chez lui, au commencement de Janvier, divers chefs carlistes et christinos, pour concerter avec eux le plan de campagne à suivre. Il témoignait pourtant quelque défiance et demandait à un noble français, qui l'engageait à entrer dans la conspiration, des garanties pour les secours d'argent et pour la solde de ceux qui combattraient sous ses ordres. Il exigeait un engagement formel de la part du roi de Naples et des ducs de Toscane et de Modène. Il agit comme un banquier prudent, et ne veut faire d'avances que sur d'excellentes signatures. A-t-il obtenu les garanties qu'il demandait? La chose est incertaine; mais on le dit fort décidé. — Quant à l'argent, il paraît qu'il n'en manque pas non plus; les carlistes s'enrôlent et les christinos paient; les marchés se font même parfois si publiquement qu'on peut souvent citer les sommes déboursées.

— Le ministre de la guerre présentera incessamment à la chambre des pairs, un nouveau projet de loi sur le recrutement et la réserve.

— Depuis quelques jours, on voit dans un des salons de l'hôtel du Nord à Lyon, le gaz le plus pur et le plus

brillant sortir de deux simples lampes à huile portatives, sans conduits souterrains, sans tubes traversant les murailles ou les plafonds.

Ce liquide froid, inodore et ne laissant aucune trace de fumée, produit une flamme brillante, d'une éclatante blancheur. Le prix en est tellement modique qu'il est à la portée de l'artisan. L'emploi de ce nouveau mode d'éclairage ne peut manquer de se propager.

— C'est aujourd'hui, 20 février, qu'a expiré le terme convenu pour l'échange des ratifications du traité relatif à la traite des noirs. Le *Morning Post* du 18 annonce que la ratification de la part de la France a été différée, et que le gouvernement français a demandé des modifications qui sont encore en question. Le gouvernement des Etats-Unis a déclaré, dit-on, qu'il ne se soumettrait aux conséquences du droit de visite, de la part ni de la France, ni de l'Angleterre, ni de toute autre des parties contractantes.

Les journaux légitimistes protestent vivement aujourd'hui contre la prétendue alliance des Carlistes avec les Christinos, pour opérer un nouveau soulèvement en Espagne.

— Londres, 18 *Février*. — Les pétitions présentées au parlement pour l'abrogation des lois sur les céréales, s'élevaient déjà, du 4 au 9 Février, à 1,033, et étaient couvertes de 259,939 signatures.

— L'un des pairs actuels du Royaume, lord Lynedoch, est âgé de plus de 90 ans; 16 de ses collègues ont plus de 80 ans, et 41 ont au dessus de soixante et dix ans.

— On lit dans le *Sun*: Nous venons de recevoir des nouvelles de Carthagène, du 27 Décembre. Elles annoncent une victoire signalée que l'escadre du gouvernement, secondée par le brick de guerre anglais *Charybdis*, a remportée sur l'escadre des rebelles aux ordres de l'amiral Carmona. Après un combat de près de 40 minutes, toute l'escadre des révoltés, qui se composait d'un brick et de cinq goëlettes, est tombée au pouvoir des vainqueurs.

— Dans la séance de la chambre des communes du 18, sir Robert Peel a annoncé ne pas pouvoir donner d'explications précises sur ce que le gouvernement turc veut faire en Syrie. Il a déclaré ensuite que très-probablement avant le mois d'Avril, époque de l'ouverture des pêches, tout serait réglé entre la France et l'Angleterre.

— Constantinople, 26 *Janvier*. — On assure que sir Strafford Canning a trouvé un moyen d'arranger définitivement la question greco-turque. Concernant les réclamations les moins importantes de la Porte, la Grèce a promis d'y faire droit aussitôt que possible, et M. Maurokordatos, le nouvel ambassadeur, sera investi des pleins-pouvoirs les plus étendus pour la conclusion définitive d'un traité de commerce. Quant aux biens turcs en litige, la Grèce paierait une indemnité d'un million de drachmes; mais, comme dans le moment actuel, le trésor de la Grèce est trop obéré pour pouvoir supporter une pareille dépense, sir Strafford Canning doit offrir à la Porte, en paiement, les 31,000 livres sterlings qu'elle lui doit encore pour la campagne de Syrie. Les sommes réclamées par l'Angleterre, comme indemnité, pour cette campagne, se montaient à 50,000 livres sterlings, sur lesquelles la Porte en a déjà payé 19,000.

— 2 *Février*. — Zekeria Pascha, que l'on attendait depuis si longtemps, est arrivé hier d'Asie-Mineure. Le bruit est généralement répandu qu'il sera nommé Seraskier.

— Nedschid, Pascha de Damas, qui pendant la lutte des Maronites avec les Druses avait soutenu ces derniers, vient d'être déposé et remplacé par Hafiz-Pascha, connu par sa défaite à Nizib.

— On assure que la Porte se dis-

pose à payer incessamment à l'Angleterre 9 millions de piastres, à compte sur la somme dont elle lui est redevable pour la dernière guerre de Syrie. Le Divan regarde comme au dessous de la dignité ottomane, d'assigner au paiement de cette somme le million de drachmes que la Grèce s'offre à acquitter. La Porte veut être payée directement par cet Etat, et terminer ses différends avec lui sans l'intervention d'une puissance étrangère.

MISCELLANEA.

MODES.

ENSEMBLE DE TOILETTE. — *Négligé du matin.* — Robe de chambre en satin vert, ouatée et doublée en satin rose. Bonnet *duchesse* en point d'Alençon. Fichu de linon bouffant. Pantoufles et mitaines de velours gros vert. Mouchoir à ourlet.

Négligé de ville. — Rédingote en casimir gris perlé, pélerine, petit col et manchettes *chevalière*. Capote de velours d'Afrique noir. Bottines noires et manchon de martre. Mouchoir à vignettes de couleur.

Toilette de ville. — Robe de velours bleu, garnie de deux bandes de martre. Chapeau en satin rose, orné d'une plume nouée. Mouchoir à entre-deux.

Négligé du soir. — Robe de satin gris perle; jupon très-ample et formant la traîne; corsage tendu et busqué; pélerine en point d'Alençon, fermée par une échelle de nœuds satin rose. Coiffure *Sévigné*. Pas de bijoux.

Toilette du soir. — Robe de moire rose, recouverte d'une tunique de moire vert pomme, à revers roses, une passementerie de perles bordant le revers, cordelières en perles, manches très-courtes, berthe en dentelles d'argent. *Anglaises* tombant très-bas sur la poitrine. Petit chapeau de velours noir, orné de deux plumes roses, frimatées d'argent. Gants blancs. Parure de diamants.

—

— Une controverse s'est élevée dernièrement entre deux journaux de Varsovie, relativement à l'origine de l'ordre de la *Jarretière* et à la date de sa création. Le *Kurier Warszawski*, dans son numéro du 20 Février, avait dit que cet ordre célèbre, dont la date est très-incertaine, avait été institué, en 1344 ou 1347, par Charles II qui, ramassant un soir, dans un bal, la jarretière de la Reine ou d'une autre dame de la cour, aurait prononcé ces paroles qui sont devenues la devise de l'ordre: *Honny soit qui mal y pense.* La *Gazeta Codzienna*, dans son numéro du 25 Février, a cru devoir protester contre l'article du *Kurier Warszawski*. Nous citons ses propres paroles.

« *Comme tous les historiens sont* d'accord *sur cet événement et sur l'origine de l'ordre en question, l'auteur de l'article susmentionné nous permettra de relever l'erreur historique qu'il a commise.* »

Après ce préambule, la *Gazeta Codzienna* entre en matière et raconte, comme un fait *avéré* et *hors de doute*, la version connue de tout le monde, et que les historiens ne rapportent qu'avec certaines réticences.

Qu'il nous soit permis maintenant de dire aussi notre mot dans ce débat. Les meilleurs historiens s'accordent tous à reconnaître qu'on n'a point de donnée certaine, ni sur la date, ni sur la cause de l'institution de l'ordre de la Jarretière. Fondé pas Edouard III en 1344 ou 1349, ou même en 1350, il devrait son origine selon la version la *plus commune* et *la moins authentique*, à une galanterie de ce prince qui, ayant ramassé dans un bal la jarretière de la comtesse de Salisbury, se serait écrié: *Honny soit qui mal y pense*! et aurait trouvé dans cet événement et dans cette phrase l'occasion et la devise d'un nouvel ordre de chevalerie. Il est plus probable toutefois que ce prince l'institua en mémoire de la bataille de Crécy, où, dit-on, il avait déployé sa jarretière en signe de ralliement, et que la fameuse devise est une allusion à ses prétentions au trône de France.

On a même dit que ce qui porta Edouard à instituer cet ordre, fut que, le jour de la bataille de Créci, il avait donné pour mot d'ordre *garter*, qui signifie, en anglais, jarretière. Quelques historiens font remonter cette institution jusqu'à Richard 1er qui, au siège de St. Jean d'Acre, aurait distribué à vingt-six de ses principaux officiers, des bandes de cuir, avec ordre de se les attacher à la jambe, afin qu'on pût les distinguer pendant le combat. C'est encore, en y comptant le Roi, chef de l'ordre, le nombre des membres, indépendamment de la famille royale et des princes étrangers. Les insignes qui ont varié, sont un cordon bleu, que l'on porte de gauche à droite, et au bout duquel pend un St. George combattant le dragon, en or émaillé, et le plus souvent enrichi de pierreries; une étoile ou plaque à l'habit, et sur laquelle est aussi brodé un St. George, patron de l'ordre; enfin la jarretière en velours bleu, avec la devise brodée en lettres d'or; elle se porte à la jambe gauche, un peu au dessous du genou.

DE L'ABUS DU PANSAGE CONSIDÉRÉ COMME UNE DES CAUSES PRINCIPALES DES MALADIES DES CHEVAUX.

De toutes les mesures hygiéniques que l'on recommande pour assurer le bien-être des chevaux, il n'en est pas qui passe avant l'extrême propreté; aussi, dans les régiments, comme dans toutes les grandes maisons, s'attache-t-on à ce soin, au point qu'on lui sacrifie une partie de son temps. Ce n'est pourtant pas dans l'armée ni chez les personnes riches que les chevaux se conservent le mieux. L'expérience prouve qu'ils y deviennent plus délicats, et conséquemment plus accessibles aux différentes affections. Ainsi que je vais le démontrer, ce résultat provient en grande partie de l'abus du pansage à la main.

Pour peu que l'on se pénètre des nombreuses sympathies qui existent entre la peau et les organes essentiels à la vie, on sentira que l'excès du pansage est tout-à-fait en opposition avec l'état de la nature, et que, par conséquent, il ne peut que compromettre la conservation. En effet, il est pénible de voir avec quelle ardeur le cavalier se sert de l'étrille, comme il met de l'amour-propre à obtenir des pellicules blanchâtres, épidermiques, qu'il confond avec la crasse!

L'imprudent ne sait pas que la nature, toujours prévoyante, toujours sage, en a pourvu les animaux, afin de les soustraire à l'action morbifique des injures du temps et des résorptions cutanées. Aussi, remarquez comme les moindres refroidissements occasionent des maladies sur ces chevaux, et comme les exhalaisons miasmatiques compromettent leur santé en peu de temps.

Il sera pourtant difficile de modifier une habitude que le temps a cimentée, sans l'avoir sanctionnée. Bien certainement, il ne faudrait pas que les chevaux fussent tenus malproprement; mais il y a une distance immense entre la malpropreté et une propreté dont l'excès n'est obtenu que par des moyens que les physiologistes expérimentés ne peuvent approuver. Au besoin, je citerais des personnes qui ont beaucoup de chevaux qu'elles soignent peu, et qui, étant presque exempts des injures de l'étrille, reposent constamment dans des écuries malsaines, où ils vivent sans être couverts. Cependant, ils sont rarement malades; c'est que chez eux les fonctions de la peau ne sont pas constamment excitées par le frottement; on a soin de leur laisser ce plastron épidermique, qui les garantit des impressions funestes.

Tout le monde connait les précieuses ressources que la médecine trouve dans les moyens á l'aide desquels elle agit sur la peau (absorptions, bains, frictions; etc). Il est même évident que le médecin modifiera presqu'à volonté le jeu des organes par la manière dont il agira sur elle; ainsi, il serait prudent de s'abstenir de trop exciter la susceptibilité organique de l'appareil qui cause tant de maladies graves; ce serait aussi le moyen de favoriser le maintien de l'équilibre des fonctions, propriété qui constitue l'état de santé parfaite.—Pretot, vétérinaire à Paris.

(*Journal des Haras.*)

Arrivées: Me Uwarów, venant de Russie; MM. Trzciński et Dziewanowski, venant de Radom; Pusłowski et Rudziejewicz, venant de Zalesie; Rychter, venant de Nowy-dwór; le comte Wacław Gutakowski, venant de Wola Drutowska; le comte Stanislas Krasiński, venant de Zgjerz.

Départs: Me la comtesse Załuska, allant à Kowno; M. Dębowski, allant à Sochaczew.

Théâtre des Variétés. — Ière représentation du ballet: *Schadzka na Przedmieściu, czyli więcej strachu niż bólu* (le Rendez-vous au faubourg, ou plus de peur que de mal), — *Mirandolina* (Mirandoline).

Aujourd'hui, à 7 heures, dans la salle du palais Pac, Soirée Musicale de M. Ricciardi.

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: degrés au dessus de zéro: 5;— *à 6 heures du soir*: 4; —*à minuit*: 1; — *ce matin à 6 heures*: 5.